

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
Bruxelles Développement Urbain
Monsieur Th. WAUTERS, Directeur
Direction des Monuments et des Sites
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1

B - 1035 BRUXELLES

Réf. D.U. : 04//PFU/606788
Réf. D.M.S. : IS/2043-0065/05/2016-384 PU
Réf. C.R.M.S. : AA/GM/BXL2.156/s.600
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Grand-Place, 7. Restaurer la statue originale de Saint-Nicolas et réaliser une copie. Demande de permis Unique – Avis de la CRMS
(Dossier traité par I. Segura)

En réponse à votre demande du 15/02/2017 sous référence, reçue le 15/02/2017, nous vous communiquons ***l'avis conforme favorable sous réserve*** émis par notre Assemblée, en sa séance du 22/02/2017, concernant l'objet susmentionné.

La CRMS a émis un avis de principe favorable sur le dossier lors de sa séance du 20/04/2016. La demande actuelle répond favorablement aux questions posées dans cet avis.

Dès lors, la CRMS émet un avis favorable sur la demande moyennant les réserves suivantes :

- Un ***comité d'accompagnement*** sera institué pour le suivi de l'exécution des travaux ;

Ce comité sera ***composé de représentants de la CRMS, de la DMS du maître de l'ouvrage et au moins un expert spécialiste en restauration des métaux.***

- ***Chaque étape des travaux sera soumise au comité d'accompagnement et validée par lui.***

Seront notamment soumis à une approbation préalable du comité d'accompagnement :

* pour ce qui concerne la restauration de la statue originale :

- la proposition de nouvelle armature ;
- les tests de nettoyage et le niveau global à atteindre ;
- les propositions de réparation ;
- les propositions de retouches ;

* pour ce qui concerne la réalisation de la copie en bronze coulé :

- les échantillons de dorure et de patine ;
- la technique pour réaliser l'empreinte de l'original : dans la mesure du possible un relevé 3D serait privilégié : le scan sera de haute résolution et l'artisan chargé de réaliser les moules doit parfaitement maîtriser son exploitation.

* pour ce qui concerne la mise en place de l'original dans l'église Saint-Nicolas :

- les propositions pour le nouveau socle (matériau, forme, ancrage, scellement, etc) et les détails d'exécution correspondant ;

* pour ce qui concerne la mise en place de la copie au sommet du pignon de la maison "Le Renard" sur la Grand-Place :

- le principe de fixation, la méthodologie à suivre, les matériaux et détails d'exécution.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : I. Segura